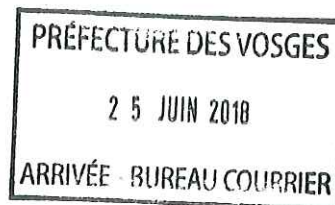




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Yves WERTENBERG
Tél. : 03 89 20 16 80
Mail : INAO-COLMAR@inao.gouv.fr

V/Réf : Affaire suivie par Mme LE MOËL
N/Réf : OR/SA/LET24.18

La Directrice de l'INAO
A
Monsieur le Préfet des Vosges
Service de l'Animation des Politiques Publiques
Bureau de l'Environnement
Place Foch
88026 EPINAL CEDEX

Colmar, le 20 juin 2018

Objet : Demande d'autorisation environnementale pour la création d'un parc éolien par la Société Eoliennes des Lunaires à GRUEY-LES-SURANCE

Par courrier en date du 17 avril 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale, déposé par la Sté Eoliennes Lunaires, concernant la création d'un parc éolien sur la commune de GRUEY-LES-SURANCE.

La commune de GRUEY-LES-SURANCE est incluse dans l'aire géographique des AOP « Munster » et « Miel de sapin des Vosges ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP « Bergamote de Nancy », « Emmental français Est-Central », « Gruyère » et « Mirabelles de Lorraine ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et les IGP concernées.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 88

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR

12 AVENUE DE LA FOIRE AUX VINS - BP 81233

68012 COLMAR CEDEX

TEL 03.89.20.16.80. / TELECOPIE : 03.89.20.16.89

www.inao.gouv.fr